



VACANCES

PRINTEMPS - ÉTÉ 2022

pour les jeunes
de 3 à 25 ans



  vacances_vivantes_asbl



INSCRIVEZ-VOUS SUR
WWW.VACANCESVIVANTES.BE

avec et sans
nuitées

Vacances Vivantes est une association qui a pour but d'assurer, dans le cadre et la philosophie de l'éducation permanente, la formation et les loisirs des jeunes. Au sein d'une société où les valeurs évoluent constamment, la nécessité d'être au plus tôt un citoyen responsable, actif, critique et solidaire est évidente.

C'est dans cet esprit que l'association s'attache :

- à la formation et aux loisirs des jeunes selon les modalités les plus aptes à développer leur sens des responsabilités et l'épanouissement de leurs aptitudes personnelles ;
- à l'animation de séjours de vacances ;
- à la formation et au perfectionnement de ses cadres ;
- à l'étude des moyens pédagogiques et didactiques aptes à répondre aux besoins moraux et matériels des jeunes, particulièrement durant leurs séjours de vacances.

Vacances Vivantes asbl s'est toujours pleinement appuyé sur la philosophie de l'éducation permanente pour permettre à chacune et à chacun, au travers d'une multitude de projets thématiques diversifiés, de grandir et d'apprendre en alliant aux loisirs des jeunes, le plaisir d'apprendre et de découvrir, d'exercer son esprit critique et de forger son identité profonde, de progressivement atteindre sa pleine émancipation.

Nos séjours et nos plaines sont accessibles à tous, encadrés par des équipes dynamiques, constituées de jeunes volontaires motivés, solidement formés dans un esprit d'ouverture à l'accueil, à la diversité et à la multiculturalité. Ils contribuent à l'encadrement, l'éducation et l'épanouissement des enfants dont ils ont la charge, redonnant un rôle essentiel au temps libre encadré, poursuivant des objectifs pédagogiques précis, réfléchis et partagés par tous, laissant l'enfant rédiger le script du séjour dont il sera l'acteur et bannissant toute logique de concurrence entre les enfants dans la conduite des activités proposées tout en profitant pleinement des plaisirs du jeu et du vivre ensemble.

La pluralité des projets que nous proposons aux jeunes de développer avec nous vise à développer chez eux deux attitudes fondamentales de base pour agir en CRACS :

- la confiance en soi ;
- la solidarité.

Des capacités en découlent pour chaque jeune :

- celle de décider et d'agir collectivement au sein de petits groupes de vie, favorisant ainsi la participation active et citoyenne dans le cadre de son projet de vacances ;
- celle d'analyser la réalité sociale du dit projet, sa position au sein du groupe et d'interagir au travers de divers dispositifs, notamment d'expression pour chercher et dire qui on est, d'où l'on vient, ce que l'on veut et comment y parvenir.

Cette approche dynamique s'inscrit dans notre mouvement au sein d'un processus de débats et de participation permanent. Elle garantit des projets de qualité, riches en divertissement, en émotions et tremplins vers l'exercice de la citoyenneté.

L'association a donc pour but d'assurer, dans le cadre de l'éducation permanente, la formation et les loisirs de la jeunesse ainsi que de contribuer au développement du sens des responsabilités et des aptitudes personnelles des jeunes.

VACANCES VIVANTES, C'EST UNE FORMULE TOUT COMPRIS !

Aucune surprise désagréable juste avant le départ ou durant le voyage ! En dehors de l'argent de poche, tout est compris : séjour, pension complète, assurances, activités, excursions, transport, ...

Sont donc inclus dans le prix du séjour :

- Les frais de gestion quotidiens du centre de vacances
- La pension complète : nourriture et frais de personnel
- L'encadrement : animateurs (sport, langues, informatique, loisirs, ...)
- Les budgets pédagogiques, pour les excursions et le matériel d'animation (sauf certains équipements spécifiques)
- Les transports en car, train ou avion et tous les transferts sur place
- Les assurances (entre autres, l'assurance rapatriement)
- Les frais administratifs
- En saison, un secrétariat accessible 24/24h

Vacances Vivantes, c'est surtout l'appui sur des valeurs et des fondements solides tels que la solidarité, la confiance en soi, le respect de soi et d'autrui, se situer en citoyen par rapport aux règles et aux lois et la garantie d'un encadrement de qualité et en lien avec la philosophie de l'éducation permanente.

COMMENT S'INSCRIRE ?

Avec votre propre compte Vacances Vivantes, il est facile de s'inscrire en ligne ! Vous n'avez pas encore de compte ? Rendez-vous notre site www.vacancesvivantes.be, cliquez sur « Login » et sur « Enregistrez-vous ici ». A partir de maintenant, deux possibilités s'offrent à vous :

- Via notre site www.vacancesvivantes.be
- Via notre App Vacances Vivantes téléchargeable sur votre store ou grâce à ce QR-Code.



Vous préférez vous inscrire sur papier ?

Utilisez le formulaire figurant à la fin de cette brochure.

Une fois que la réservation sera confirmée, vous recevrez la facture. Les documents de départ (horaires, liste du matériel à emporter et toutes autres informations utiles) seront envoyés environ deux semaines avant le départ.



VACANCES VIVANTES ASBL Formation & Loisirs des jeunes asbl

Licence CGT A 1802

- 📍 Chaussée de Vleurgat 113 - 1000 Bruxelles
- ☎ 02 648 81 09
- ✉ info@vacancesvivantes.be
- 🌐 www.vacancesvivantes.be
- 🕒 du lundi au vendredi de 10h00 à 12h30 et de 13h30 à 16h00.

📱 [vacances_vivantes_asbl](https://www.instagram.com/vacances_vivantes_asbl)

RPM 449.067.141

PARTICIPANTS ! DEVENEZ ANIMATEURS CHEZ VACANCES VIVANTES !



Tu as au moins 16 ans et tu souhaites devenir animateur dans l'esprit de l'éducation permanente ? Découvre une autre manière de vivre tes vacances en CRACS (Citoyen Responsable, Actif, Critique et Solidaire) et viens nous rejoindre lors de nos formations !
Pour plus d'info. Contacte-nous au 02 642 20 41 ou par mail : encadrement@vacancesvivantes.be.

PARTENAIRES ET RÉDUCTIONS

Grâce à nos actions et nos partenaires, le voyage est encore moins coûteux.

• DÉDUCTIBILITÉ FISCALE

Un séjour Vacances Vivantes pour les enfants de 3 à 13 ans inclus est déductible fiscalement. Le montant maximum est de 13,70 € par jour et par enfant. Une attestation fiscale vous sera envoyée automatiquement dans le courant du premier semestre de l'année suivante.

• RÉDUCTION VIA L'EMPLOYEUR

Un grand nombre d'employeurs offrent aussi une réduction sur nos séjours. Prenez directement contact avec nous ou avec votre employeur pour plus d'informations.

• RÉDUCTION VIA LA MUTUELLE

Plusieurs mutuelles offrent à leurs affiliés une réduction sur nos vacances. Si votre mutuelle n'en fait pas partie, n'hésitez pas à prendre contact avec elle. En effet, beaucoup de mutuelles interviennent dans le prix des vacances pour enfants et pour jeunes grâce à une attestation que nous pouvons vous fournir.

• ACTION SPÉCIALE « MEMBER GETS MEMBER »

Si tu souhaites parrainer un copain ou un membre de ta famille, nous offrons 10 % de réduction à ton ami s'il part avec nous pour la première fois, valable uniquement sur les séjours en Belgique (non cumulable avec d'autres réductions). Ton copain n'aura qu'à mentionner ton nom, ton prénom et ton adresse sur sa fiche de réservation avec la mention « ACTION MGM » !



Vacances Vivantes asbl est un organisme de formation de cadres de centres de vacances reconnu par le Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles (F.W.B.), et est agréée et contrôlée par l'Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE).

Membre de la OITS.

Vacances Vivantes asbl, Top Vakantie vzw, le Centre de Coordination et de Services AEP asbl et la Fondation AEP forment le AEP Group.

Éditeur responsable :

Bernard Dangreau - Chaussée de Vleurgat 113 - 1000 Bruxelles




SÉJOURS AVEC NUITÉES


EN BELGIQUE


POUR L'UNE DES PLUS BELLES EXPÉRIENCES NOCTURNES !


ALLER-RETOUR

Lors de votre inscription, vous décidez comment vous voyagez :


 Vous utilisez votre propre moyen de transport (déposer et reprendre au centre de vacances).


 Vous choisissez d'utiliser le transport en bus de (voyage aller) et/ou vers (voyage retour) un lieu central de rassemblement :

 Rassemblement pour les séjours à Chevetogne (A)
Gare de Ciney

 Rassemblement pour les séjours à Filot (B, C)
Gare de Marloie

 Rassemblement pour les séjours à Grammont (D)
Gare de Grammont

 Rassemblement pour les séjours à la côte (E, F, G, I)
Gare de Coxyde

 Rassemblement pour les séjours à Petite-Chapelle (H)
Gare de Mariembourg

E Coxyde
Campus Ter Duinen
Houtsaegerlaan 40
8670 Coxyde

F Coxyde
De Zevensprong
Karel Rathéstraat 7
8670 Coxyde

G Oostduinkerke
De Eglantier
P. Verhaertstraat 11
8670 Oostduinkerke

I Saint-Idesbald
Huize Emmaüs
E. Bertrandlaan 23
8670 Saint-Idesbald

D Gramont
Domaine Provincial De Gavers
Auberge de jeunesse 't Schipken
Kampstraat 59
9500 Gramont

B Filot-Hamoir
Château d'Insegotte
Insegotte 2
4181 Filot-Hamoir

C Filot-Hamoir
Séjour sous tente
Insegotte 2
4181 Filot-Hamoir

H Petite-Chapelle
Les Sarts
Rue du Brûly 51
5660 Petite-Chapelle

A Chevetogne
Club-House
Plaine 5 frères - Deltas
Plaine 5 frères - Châlet familial
Domaine provincial
5590 Chevetogne

RETROUVEZ NOS DESTINATIONS À L'ÉTRANGER À PARTIR DE LA PAGE 6 DE CETTE BROCHURE !

ALLEZ À LA PAGE 9 POUR NOS VACANCES SANS NUITÉE !

www.vacancesvivantes.be



SÉJOURS AVEC NUITÉES

EN BELGIQUE

POUR CELUI OU CELLE
QUI CHERCHE L'AMUSEMENT
ET L'AVENTURE
PRÈS DE CHEZ SOI !



ACADÉMIE

AGE	Pâques 🐰			Été ☀️						📍	€	
	02/04 09/04	09/04 16/04	02/07 09/07	09/07 16/07	16/07 23/07	23/07 30/07	30/07 06/08	06/08 13/08	13/08 20/08			20/08 27/08
Néerlandais	6-12	✓		✓		✓		✓		✓	B	450,00
	8-12	✓									E	
	12-18	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓		E	480,00
Néerlandais Immersion	12-18			✓	✓	✓	✓	✓	✓		E	495,00
Anglais	6-12		✓	✓		✓		✓		✓	B	450,00
	8-12	✓									E	
	12-18	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓		E	480,00
English Native Speakers	12-18				✓						F	495,00
Espagnol (Initiation)	12-18	✓			✓						E	480,00
Italien (Initiation)	12-18			✓							E	495,00
Math & Méthodologie	12-18					✓	✓	✓	✓		E	495,00
Gaming Junior	6-12			✓		✓		✓		✓	B	450,00
	8-12	✓									E	
Gaming	12-18	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓		E	480,00
Info & multimédia	8-12	✓									E	450,00
Game Makers	12-18	✓		✓		✓		✓			E	480,00
Le monde des Robots	12-18			✓		✓		✓		✓	E	495,00
Youtubers Camp	12-18	✓		✓		✓		✓		✓	E	480,00
Photo Image	12-18				✓		✓		✓		E	495,00

LOISIRS ET AVENTURE

AGE	Pâques 🐰			Été ☀️						📍	€	
	02/04 09/04	09/04 16/04	02/07 09/07	09/07 16/07	16/07 23/07	23/07 30/07	30/07 06/08	06/08 13/08	13/08 20/08			20/08 27/08
Sea World	3-6	✓									I	400,00
	6-9	✓									I	
Lutins & Sea	3-6			✓	✓	✓	✓	✓		✓	I	425,00
									✓		F	
Lego Planet	6-8			✓		✓		✓			I	400,00
	9-12	✓								✓	I	
Contes et légendes des océans	6-8			✓	✓	✓	✓	✓		✓	I	425,00
									✓		F	
Créatures légendaires aquatiques	8-12			✓	✓	✓	✓	✓		✓	I	425,00
									✓		F	
L'école de sorciers	6-9		✓								B	400,00
Let's Go Pokemon	6-9	✓									I	400,00
	9-12	✓									I	
Mandragore & Serpolet	6-9		✓									400,00
	8-12			✓		✓		✓		✓	B	440,00
	9-12		✓									400,00
Kids Fun & Sea	8-12			✓		✓		✓			I	425,00
Découverte du littoral à vélo	8-12			✓		✓		✓		✓	I	440,00
	12-18			✓		✓		✓		✓	E	
Expédition Robinson	8-12				✓		✓	✓		✓	G	425,00
Kids Aventure	8-12			✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	A	400,00
Les 7 clés de l'aventure	8-12			✓		✓		✓		✓	C	440,00
Splash & Fun	8-14						✓				D	475,00
Alerte Zone Rouge	12-16			✓		✓			✓		G	425,00
Loup Garou	12-16			✓		✓		✓		✓	G	425,00
Fun @ Sea	12-18			✓		✓		✓			F	525,00
Do it Yourself	12-18			✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	A	425,00
Escape Room	13-18		✓			✓			✓		H	425,00
Survivor Express	15-18									✓	C	440,00

SPORTS ET TECHNIQUES



AGE	Pâques 🐣		Été ☀️								📍	€	
	02/04 09/04	09/04 16/04	02/07 09/07	09/07 16/07	16/07 23/07	23/07 30/07	30/07 06/08	06/08 13/08	13/08 20/08	20/08 27/08			
Comme un poisson dans l'O	3-6	✓										I	450,00
My little pony	5-8	✓		✓		✓		✓		✓		B	450,00
Art Kids	6-8					✓		✓				I	415,00
Kiddy Dance	6-8			✓		✓		✓			✓	I F	425,00
Kiddy Sciences	6-8				✓		✓		✓			I	450,00
Kids & Self defense	6-8		✓									I	425,00
La cuisine des sorciers	8-12		✓										
Poney-Club	6-12			✓			✓		✓		✓	B	450,00
Foot & multi-activités	8-12	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	A	480,00 ☀️
Tennis & multi-activités	8-12			✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	A	425,00
Cuisiner sain & malin	8-12	✓			✓		✓	✓	✓	✓	✓	A	425,00
Made in Japan	8-12					✓		✓			✓	I	425,00
Groovy Dance	8-12			✓			✓		✓			I	425,00
Sciences Planet	8-12	✓										E	450,00
Initiation au jeu d'échecs	8-12										✓	F	450,00
Moto Junior	8-12		✓			✓	✓		✓	✓		H	475,00
Danse	8-12							✓	✓			D	425,00
Cirque	8-14							✓				D	475,00
Aquabulles	9-12		✓									I	450,00
Triathlon	9-12		✓									I	450,00
Cuisiner, c'est pas sorcier	9-12		✓									B	450,00
Secourisme en piscine	10-12		✓									I	450,00
Beach, Sport & Fun	12-16			✓				✓				G	460,00
Equitation	12-18	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	A	475,00 🐎 495,00 ☀️
Equitation Plus	12-18			✓		✓		✓		✓		A	510,00
Foot Ados	12-18			✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	A	440,00
Tennis Ados	12-18			✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	A	440,00
Cuisine du Monde	12-18	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	E	480,00
Pâtisserie	12-18	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	E	480,00
Skateboard & Fun on Wheels	12-18				✓		✓		✓			E	440,00
Challenge adventure	12-18		✓			✓	✓		✓	✓		H	525,00
Hip Hop et danse contemporaine	12-18		✓									H	450,00
Hip Hop & Ragga	12-18					✓	✓		✓	✓		H	440,00
Danse Contemporaine	12-18					✓	✓		✓	✓		H	440,00
L'art de la scène (Théâtre impro et expression)	12-18		✓									H	450,00
Théâtre d'Impro	12-18					✓				✓		H	440,00
Cinéma - Court Métrage	12-18						✓		✓			H	560,00
My Voice	12-18					✓			✓			H	440,00
Guitare	12-18					✓	✓					H	440,00
Randonnée à cheval	13-18	✓	✓									A	485,00
BEPS (Brevet 1er Secours)	13-18		✓						✓	✓		H	425,00
Moto Base	13-18		✓			✓	✓		✓	✓		H	555,00
Moto Plus	13-18		✓			✓	✓		✓	✓		H	555,00

SÉJOURS AVEC NUITÉES

À L'ÉTRANGER

POUR CELUI OU CELLE
QUI EST À LA RECHERCHE
DE QUELQUE CHOSE DE PLUS LOINTAIN !

SPORTS, AVENTURE ET FUN

Pays	Lieu	AGE	Nom de séjour	Été ☀		€
France 🚐	Lac de Biscarosse Camping Les Prés Verts	8-14	Adventure & Fun	24/07-02/08		740,00
			Watersport & Fun			
Italie 🚐	Trasimeno Hôtel Belvedere**	8-14	Sports nautiques & Fun	10/07-19/07	02/08-11/08	900,00
Norvège 🚐	Aurland-Bakka Bivouac	14-18	Trekking	09/07-18/07		1.085,00
Autriche 🚐	Nassfeld Hôtel Jugendsport Leitner	8-18	Sports & Aventure	02/07-11/07		875,00
Espagne 🚐	Empuriabrava Camping Castell Mar	12-16	Sports nautiques & Fun	14/07-23/07	08/08-17/08	835,00
		12-16	Aventure & Fun	21/07-01/08		855,00
		14-18		30/07-10/08		
Suède 🚐	Värmland Bivouac	14-18	Trekking en canoë	02/07-11/07	30/07-08/08	950,00
			Survival	06/08-15/08		
			Trekking	13/08-22/08		
Suisse 🚐	Nendaz Chalet Cité Joie	8-16	Sports & Aventure	17/08-27/08		875,00
		14-16	Sports nautiques & Aventure			

DU SOLEIL GARANTI, UN HÔTEL À DEUX PAS DES
PLAGES DE SABLE BLANC, UNE PINCÉE DE CULTURE
ET BEAUCOUP D'ACTIVITÉS NAUTIQUES :
TOUS LES INGRÉDIENTS POUR DES VACANCES RÉUSSIES !



Pays	Lieu	AGE	Été ☀	€
Espagne ✈️	Majorque, El Arenal Hôtel Palma Bay***	16-20	16/08-23/08	1.250,00



CULTURE ET DÉCOUVERTE

Pays	Lieu	AGE	Été ☀		€
Balkans ✈	Circuit Albanie, Macédoine, Monténégro Hôtels****	14-18	05/07-12/07		1.300,00
Grèce ✈	Athènes & Péloponnèse Hotel Nautica Bay****	12-16	06/07-13/07	18/08-25/08	1.190,00
Italie ✈	Cesenatico Hotel Zadina***	12-16	04/07-13/07	18/08-25/08	1.085,00
	Rimini Hotel Capriccio****	14-18	17/07-26/07	24/07-02/08	860,00
	Sicile, San Alessio Siculo Hotel Kennedy***	16-20	07/07-14/07		1.420,00
Croatie ✈	Istrie, Porec Hotel Delfin Plava Laguna**	14-18	07/08-14/08		1.175,00
Malte ✈	St. Julian's Bay Hotel Cavalieri Art Hotel****	12-16	29/07-07/08		1.195,00
		14-16	11/07-20/07	20/07-29/07	
Roumanie ✈	Circuit Hôtels***	18-25	05/08-12/08		1.230,00



SÉJOUR LINGUISTIQUE

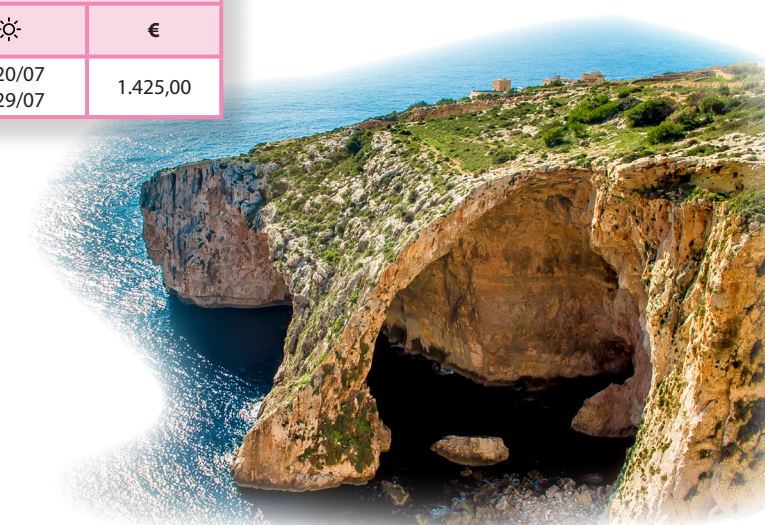
Immergez-vous dans la langue anglaise dans une communauté internationale à Ace English Malta Language School. Combinez vos vacances avec quelques beaux moments culturels!

Pays	Lieu	AGE	Été ☀	€
Malte ✈	St. Julians Bay Hotel Cavalieri Art Hotel****	14-18	11/07-20/07 20/07-29/07	1.425,00

PROFITEZ PENDANT LES VACANCES DE PÂQUES
DE CULTURE, DE NATURE ET DE SOLEIL
DANS LA MERVEILLEUSE BULGARIE !



Pays	Lieu	AGE	Pâques 🐣	€
Bulgarie ✈	Sofia Hotel Budapest***	14-18	03/04-10/04	995,00



		Pâques 🐰				
		01/04 - 09/04				
		AGE	Ski	Snowboard	€	Formule
Autriche Nassfeld 	6-9	✓			805,00	Classique
	9-12	✓		✓ (à partir de 10 ans)		
	12-14	✓		✓		
	15-18	✓		✓	825,00	Sans cours
	16-18	✓		✓		
	18-25	✓		✓		

Pour votre sécurité, le port du casque est obligatoire pour tous et les protège-poignets sont conseillés pour le snowboard.

Le hors-piste est interdit !

2 FORMULES!

Formule classique

(à partir de 6 ans)

Les cours de ski/snowboard sont donnés par des instructeurs de Vacances Vivantes :

- 6-9 ans : 3 à 4 heures/jour ;
- à partir de 9 ans : 5 à 6 heures/jour.

Après un test en début de séjour, les participants sont répartis en groupes d'âge et de niveau.

Formule sans cours

(à partir de 16 ans)

Vous skiez ou surfez librement en petits groupes et bénéficiez de l'encadrement de Vacances Vivantes en dehors de la glisse.

Cette formule est réservée aux skieurs et snowboarders confirmés.



NASSFELD - AUTRICHE

Le domaine skiable de Nassfeld - Hermagor est un domaine skiable très moderne et bien entretenu de la région de Carinthie.

- 6-14 ans (classique)
Nous logerons au Jugendssportthotel Leitner dans le village de Nassfeld.
Cet hôtel est situé à environ 500 m des remontées mécaniques.
- 15-25 ans (classique / sans cours)
Nous logerons au Hotel Berghof am Nassfeld, situé à 1530 m d'altitude au milieu du domaine skiable et à proximité des remontées mécaniques.

SÉJOURS SANS NUITÉE

POUR VIVRE DE NOUVELLES EXPÉRIENCES TOUT EN PROFITANT DU CONFORT DE SON PROPRE LIT !

LES PLAINES DE VACANCES VIVANTES ? BIEN PLUS QU'UNE SIMPLE GARDERIE !

Participer à nos plaines, c'est se préparer en douceur à faire le grand saut pour partir plus tard, plusieurs jours à la mer ou en Ardennes.

Un panel d'activités sera proposé chaque jour par nos équipes d'animateurs autour d'un thème adapté à l'âge des enfants.

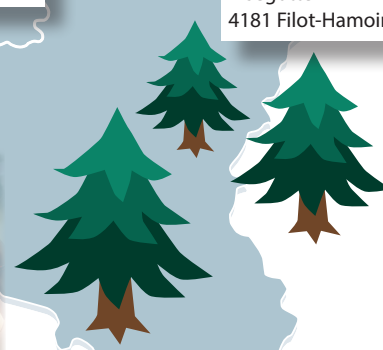
La participation active, l'émancipation individuelle et la construction collective seront mises au premier plan

- Un taux d'encadrement d'environ 1 animateur par 8 enfants.
- Inscription par jour ou par semaine.
- Des projets pédagogiques développés par nos animateurs brevetés
- L'expérience de Vacances Vivantes. 40 ans déjà !

DEUX FORMULES

Kids' Days
inscriptions par jour
32 €

Kids' Week
inscriptions par semaine
125 €



Voir page 9 pour les emplacements exacts des plaines.

Emplacement	AGE	Pâques 🐰	
		04/04 - 08/04	11/04 - 15/04
Bruxelles	3-6	Les Lapins Malins	La Chasse aux œufs
	7-14	Le Lapin de Pâques aux J-O	La Fête des Fous
		Ding, Dingue, Dong!	La Poule aux œufs d'or
Namur, Charleroi & Mons	3-6	Thèmes disponibles prochainement sur www.vacancesvivantes.be	
	7-14		



07h30 - 09h00	accueil sur place
09h00	début des activités
10h00	collation (boisson et encas à emporter)
12h00	panier-repas et boissons à emporter
13h00	sieste ou activité calme
14h00	reprise des activités
16h00	collation (boisson et encas à emporter)
16h15 - 17h30	accueil et reprise par les parents sur place

MONS
BRUXELLES
CHARLEROI
NAMUR
LIÈGE



Emplacement	AGE	Été ☀️							
		04/07 - 08/07	11/07 - 15/07	18/07 - 20/07	25/07 - 29/07	01/08 - 05/08	08/08 - 12/08	16/08 - 19/08	22/08 - 26/08
Bruxelles, Namur & Liège	3-6	L'atelier des 5 sens	Le chapeau magique	La chasse aux trésors	La magie de Disney	Les contes et légendes	Les Super-Héros	Mon premier Safari	Music Maestro
	7-14	Petit jeu deviendra grand	Les globes trotteurs	Trophy Sportif	Le manoir Hanté	Mission Impossible	Bouge et danse!	Le recyclage, c'est de mon âge	De temps en temps ...
		Vers l'infini et au-delà!	Les maudits pirates	Pierre, papier, ciseaux!	A la conquête du Far West	Que la fête commence	Les moldus à Poudlard	Les Olympitropiques	Journée à l'envers!
Charleroi & Mons	3-6	Thèmes disponibles prochainement sur www.vacancesvivantes.be							
	7-14								





Vacances Vivantes

Formation & Loisirs des jeunes asbl

Licence CGT A 1802

📍 Chaussée de Vleurgat 113 - 1000 Bruxelles

☎ 02 648 81 09

✉ info@vacancesvivantes.be

🌐 www.vacancesvivantes.be

Formulaire de réservation

**Vous pouvez aussi vous inscrire sur
notre site www.vacancesvivantes.be
ou notre App Vacances Vivantes !**

Participant(e)

Nom (en majuscules) : _____

Prénom (en majuscules) : _____

Date de naissance : _____

M F X

Numéro de carte d'identité (12+ ans) : _____

Numéro de registre national : _____

ACTION MGM (voir p. 2) _____

Nom de l'ami(e) : _____

Séjour souhaité

Avec nuitées Sans nuitée

Activité : _____

Dates : _____

Lieu : _____

Uniquement pour les séjours sans nuitée :

Vacances de Printemps	avril	4	5	6	7	8	9	10
		11	12	13	14	15	16	17
Vacances d'été	juillet	4	5	6	7	8	9	10
		11	12	13	14	15	16	17
		18	19	20	21	22	23	24
		25	26	27	28	29	30	31
	août	1	2	3	4	5	6	7
		8	9	10	11	12	13	14
		15	16	17	18	19	20	21
		22	23	24	25	26	27	28

Uniquement pour les séjours avec nuitées en Belgique :

Voyage aller Sur place Au lieu de rassemblement (voir p. 3) :

Voyage retour Sur place Au lieu de rassemblement (voir p. 3) :

Responsable

Nom (en majuscules) : _____

Prénom (en majuscules) : _____

Rue & numéro : _____

Code postal : _____

Commune : _____

Tél. privé : _____

Gsm (1) : _____

Gsm (2) : _____

E-mail : _____

Employeur : _____

Numéro de personnel : _____
(si vous avez droit à une réduction par votre employeur)

Cette réservation est soumise aux conditions générales et particulières, qui peuvent être lues au dos de cette page. En signant ce document, vous déclarez avoir pris connaissance de ces conditions.

Photos

J'autorise Vacances Vivantes à utiliser les photos de mon enfant dans le cadre d'actions publicitaires (brochures, dépliants, site internet et réseaux sociaux de Vacances Vivantes)

Oui Non

Remarques : _____

Renseignements de santé

À remplir par le responsable (informations confidentielles)

Maladies antérieures ou opérations subies : _____

Souffre-t-il/elle de :

Allergies - asthme - énurésie - épilepsie - problèmes cardiaques - affections cutanées - diabète - somnambulisme - handicap moteur ou mental

Autres : _____

Le participant doit-il suivre un régime alimentaire spécifique ?

Oui Non

Si oui, lequel ? _____

Les menus végétariens ne peuvent être garantis à l'étranger.

Le participant est-il allergique à certaines substances, aliments ou médicaments ?

Oui Non

Si oui, lesquels ? _____

Le participant doit-il prendre des médicaments pendant le séjour ?

Oui Non

Si oui, lesquels ? Spécifiez la posologie : _____

Groupe sanguin : _____

Le participant est-il vacciné contre le tétanos ?

Oui Non

Si oui, date du dernier rappel : _____

Le participant sait-il nager (minimum 25 m) ?

Oui Non

Autres renseignements utiles : _____

Je, soussigné, autorise toute intervention chirurgicale jugée nécessaire et urgente par le médecin. J'atteste par la présente avoir lu et approuvé les conditions générales.

Date et signature du responsable : _____

CONDITIONS GÉNÉRALES ET PARTICULIÈRES DE VOYAGE

Les conditions générales de voyage, régies par la loi du 21 novembre 2017 relative à la vente de voyages à forfait, de prestations de voyage liées et de services de voyage, s'appliquent. Toute personne s'inscrivant à un voyage se déclare d'accord tant avec ces conditions générales de voyage (disponibles sur www.vacancesvivantes.be) qu'avec les conditions particulières de voyage ci-dessous.

CONDITIONS PARTICULIÈRES DE VOYAGE

CONTENU

Article 1 :

Ces conditions sont d'application lors de la vente des séjours de vacances contenus dans cette brochure et sur le site web. Les erreurs manifestes ou fautes d'impression ne lient pas l'organisateur.

RENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES

Article 2 :

Pour que l'inscription soit valable, il est nécessaire que le participant donne les informations correctes. S'il apparaît que les informations fournies ne sont pas correctes, Vacances Vivantes asbl a le droit d'annuler le séjour ou, éventuellement, de porter des frais extraordinaires en compte.

Article 3 :

- La carte d'identité est obligatoire pour les participants dès 12 ans.
- Les participants jusqu'à 12 ans doivent être en possession d'une carte Kids-ID. Ce document peut être demandé à l'administration communale.
- Pour les séjours à l'étranger, les participants doivent répondre aux formalités suivantes afin d'obtenir les documents officiels nécessaires :
 - Généralement, les participants belges n'ont besoin de d'une carte d'identité. En dessous de 12 ans, ils doivent se munir d'une carte Kids-ID à demander à l'administration communale, minimum 3 semaines avant le départ.
 - Une autorisation parentale, légalisée par l'administration communale du lieu de domicile, est exigée pour les jeunes de moins de 18 ans se rendant à l'étranger.
 - Pour un voyage à l'étranger, se munir de la carte Européenne d'Assurance maladie.
 - Pour certaines destinations, le passeport est exigé. En pareil cas, les participants sont avertis ; les frais d'obtention sont à leur charge.
 - Les participants d'autres nationalités, et au plus tard 6 semaines avant le départ, doivent se renseigner auprès de l'ambassade ou du consulat du pays de destination ; la famille doit elle même prendre les dispositions pour obtenir les documents nécessaires (passeport et/ou visa).

Article 4 :

Une dizaine de jours avant le jour de départ, Vacances Vivantes asbl envoie les derniers renseignements et les directives aux participants (feuille de route et fiche technique), par email ou par voie postale :

- Endroit et heure de rassemblement pour le départ.
- Endroit et heure de retour.
- Consignes générales et inventaire de l'équipement conseillé à emporter, et consignes pour les bagages.
- Les coordonnées de l'endroit de séjour et du responsable du groupe.
- Note et engagement à signer relatifs aux participants de 16 ans et plus au sujet des « normes et valeurs » de Vacances Vivantes asbl.

CONVENTION DE VOYAGE

Article 5 :

Les réservations sont soumises aux conditions générales et particulières de voyage. En réservant, le participant ou le signataire marque son accord quant aux conditions telles que publiées à la date de la signature.

CONVENTION DE VOYAGE ET PAIEMENT DU VOYAGE

Article 6 :

- Les réservations peuvent être effectuées par écrit ou via le site web (www.vacancesvivantes.be). En cas d'inscription par écrit, le formulaire d'inscription complété et signé doit être envoyé à Vacances Vivantes asbl, à l'attention du Service Vacances, chaussée de Vleurgat 113,1000 Bruxelles.
- Après la réservation, vous recevrez une facture qui fera office de confirmation de l'inscription.
- Veillez ne payer qu'après avoir reçu la confirmation écrite (par e-mail ou par courrier) de votre inscription.
- L'entièreté de la facture devra être payée endéans les 30 jours calendriers à partir de sa date d'envoi, sur le compte bancaire BE11 0016 5998 5248 de Vacances Vivantes asbl.
- A défaut de paiement 30 jours avant le départ, nous nous réservons le droit d'annuler l'inscription unilatéralement.
- Le paiement des réservations effectuées dans les 30 jours précédant le départ doit être réglé dès réception de la facture. Le paiement doit parvenir sur le compte de Vacances Vivantes asbl avant le début du séjour. Si le paiement n'est pas effectué à temps, nous nous réservons le droit d'annuler l'inscription unilatéralement.

PRIX

Article 7 :

Le prix est basé sur les prix d'achat qui étaient en vigueur lors de l'impression de la brochure. Le prix affiché est fixe et comprend tous les services mentionnés, sauf circonstances suivantes :

- En cas de modification du prix des produits pétroliers, des taxes, impôts ou cours de change, dans la mesure où cela aurait un impact sur le prix d'achat total, le prix pourrait être revu jusqu'à un mois maximum avant le départ.
- Si les modifications reprises ci-avant devaient amener une réduction des coûts, une adaptation de prix à lieu en rapport avec les frais qui y sont liés.
- En cas d'adaptation de prix à la hausse de plus de 10 % du prix de vente, le participant a le droit de renoncer à la convention de voyage sans aucun frais et se verra rembourser les sommes déjà payées.

Les prix comprennent :

- Le transport en autocar, train ou avion vers et de la destination, au départ de Bruxelles, sauf indication contraire.
- Les activités de groupe et les services comme décrits dans le programme.
- La pension complète.
- L'encadrement, assuré par un responsable de groupe, des animateurs et éventuellement des instructeurs.
- Une assurance accident corporel.
- Une assurance assistance (à l'étranger).

Les prix ne comprennent pas :

- L'assurance annulation.
- L'assurance tous risques : perte ou vol de bagages, d'objets de valeur et d'argent, …

ANNULATION PAR LE PARTICIPANT

Article 8 :

Le participant peut annuler la convention de voyage, mais doit préalablement respecter les règles suivantes :

Séjours en Belgique et en Europe (transport en car ou en train) :

- En cas d'annulation à partir de la date d'inscription jusqu'à 30 jours avant la date de départ, l'indemnisasion se monte à 75,00 € « hors réduction ».
- En cas d'annulation entre le 30ème et le 15ème jour avant la date de départ, l'indemnisation se monte à 25 % de la somme totale du voyage « hors réduction ».
- En cas d'annulation à moins de 15 jours de la date de départ, l'indemnisation se monte à 50 % de la somme totale du voyage « hors réduction ».
- En cas de non-présentation le jour du départ, aucun remboursement n'est possible, sauf en cas de force majeure, justifiée par un certificat (maladie, accident ou décès d'un membre de la famille au premier degré).

Séjours en Europe (transport en avion) et séjours en Grande-Bretagne :

- En cas d'annulation à partir de la date d'inscription jusqu'à 30 jours avant la date de départ, l'indemnisation se monte à 125,00 € « hors réduction ».
- En cas d'annulation à moins de 30 jours avant la date de départ, l'indemnisation se monte à 100 % de la somme totale du voyage « hors réduction ».
- En cas de non-présentation le jour du départ, aucun remboursement n'est possible, sauf en cas de force majeure, justifiée par un certificat (maladie, accident ou décès d'un membre de la famille au premier degré).

Séjours hors Europe (transport en avion) :

- En cas d'annulation à partir de la date d'inscription jusqu'à 30 jours avant la date de départ, l'indemnisation se monte à 50 % de la somme totale du voyage « hors réduction ».
- En cas d'annulation à moins de 30 jours avant la date de départ, l'indemnisation se monte à 100 % de la somme totale du voyage « hors réduction ».
- En cas de non-présentation le jour du départ, aucun remboursement n'est possible, sauf en cas de force majeure, justifiée par un certificat (maladie, accident ou décès d'un membre de la famille au premier degré).

Toute annulation doit être communiquée par écrit à l'organisation. L'indemnité pour annulation sera retenue sur les sommes déjà versées ou vous sera réclamée en cas de non versement de la somme totale. Si l'annulation se produit à l'occasion de maladie ou d'accident, et pour autant que cela soit attesté par certificat médical, l'indemnité pour annulation est limitée à 30,00 € pour couverture des frais administratifs.

Séjours sans nuitée :

Kids' Days :

- Jusqu'à la date de clôture des inscriptions, les modifications et annulations peuvent être réalisées sans frais.
- En cas d'annulation après la date de clôture des inscriptions ou de non-présentation le jour de l'activité, aucun remboursement n'est possible, sauf en cas de force majeure, justifiée par un certificat (maladie, accident ou décès d'un membre de la famille au premier degré).

Kids' Week :

- En cas d'annulation à partir de la date d'inscription jusqu'à 30 jours avant la date de l'activité, l'indemnisation se monte à 30,00 € « hors réduction ».
- En cas d'annulation entre le 30ème et le 15ème jour avant la date de départ, l'indemnisation se monte à 25 % de la somme totale du voyage « hors réduction ».
- En cas d'annulation à moins de 15 jours de la date de départ, l'indemnisation se monte à 50 % de la somme totale du voyage « hors réduction ».
- En cas de non-présentation le jour de l'activité, aucun remboursement n'est possible, sauf en cas de force majeure, justifiée par un certificat (maladie, accident ou décès d'un membre de la famille au premier degré).

Toute annulation doit être communiquée par écrit à l'organisation. L'indemnité pour annulation sera retenue sur les sommes déjà versées ou vous sera réclamée en cas de non versement de la somme totale. Si l'annulation se produit à l'occasion de maladie ou d'accident, et pour autant que cela soit attesté par certificat médical, l'indemnité pour annulation est limitée à 15,00 € pour couverture des frais administratifs.

ANNULATION PAR VACANCES VIVANTES ASBL

Article 9 :

En cas de suppression d'un programme, un séjour alternatif sera proposé.

- En cas de circonstances imprévisibles, il sera fait au plus vite.
- En cas d'inscriptions insuffisantes, au plus tard 15 jours avant le départ.

Si le participant ne retient pas cette solution de remplacement, les sommes versées sont remboursées intégralement sans indemnités ni intérêts.

MODIFICATION PAR VACANCES VIVANTES ASBL

Article 10 :

Dans l'éventualité où Vacances Vivantes asbl se verrait dans l'obligation de modifier la convention de voyage avant le départ, le participant sera prévenu aussitôt que possible par écrit et avant même la date de départ. Dans ce cas, le participant peut annuler son voyage sans frais; cette annulation doit se faire par écrit. Ne donnent pas droit à une indemnisation : les adaptations au programme décrit pour le séjour en question, adaptations rendues nécessaires pour cas de force majeure, circonstances imprévues ou dans les cas où la sécurité des participants l'exigerait.

RESPONSABILITÉ DE VACANCES VIVANTES ASBL

Article 11 :

Les prestations de l'organisateur prennent cours dès que le participant est confié par ses parents au responsable de groupe. La prestation se termine dès reprise du participant par ses parents. Vacances Vivantes asbl peut être rendu responsable pour tout dommage encouru par un participant suite à une convention de voyage non ou mal exécutée, à l'exception de :

- Le participant est responsable du manquement dans l'exécution du contrat.
- Les manquements sont causés par un tiers qui n'est pas mentionné dans la convention de voyage.
- Les manquements sont imputables à des cas de force majeure.
- Les manquements sont imputables à des circonstances imprévisibles que Vacances Vivantes ne pouvait prévoir.

Vacances Vivantes asbl a toujours l'obligation de venir en aide au participant en difficulté ou en dérive. Les frais liés à cette intervention pourront lui être réclamés si le participant est lui-même responsable de sa mise en difficulté ou en situation périlleuse.

RESPONSABILITÉ DU PARTICIPANT

Article 12 :

Le participant sera rendu responsable des dommages causés s'il ne remplit pas ses obligations ou si par son fait il devait occasionner des dommages matériels ou moraux aux personnes, aux biens ou à Vacances Vivantes asbl. La faute se détermine par rapport au comportement normal du participant. Dans le cas où le comportement du participant porte atteinte à la sécurité ou à l'intégrité de Vacances Vivantes, de son personnel, des accompagnateurs ou autres participants, Vacances Vivantes a le droit d'exclure ce participant immédiatement. Les frais liés à cette exclusion sont portés en compte du participant. Le participant qui est exclu pour les raisons reprises ci-avant n'a droit à aucun dédommagement ni remboursement. Par comportement inacceptable, il est notamment entendu: toutes formes d'agressivité, usage de drogues, excès d'alcool, non-respect de l'intimité, … Vacances Vivantes asbl se réserve strictement et souverainement le droit d'apprécier les contextes et de qualifier les éventuelles transgressions. Vacances Vivantes asbl ne peut être tenue responsable du vol, de la perte et/ou de l'endommagement des objets personnels apportés par les participants.

RÈGLEMENT DES PLAINTES

Article 13 :

- Si le participant souhaite formuler une plainte, avant l'exécution de la convention de voyage, il peut l'écrire directement à l'adresse de Vacances Vivantes asbl.
- Les plaintes en cours d'exécution de séjour doivent être remises sur place au responsable de groupe. Celui-ci est tenu d'étudier le fondement de la plainte et de tout entreprendre pour chercher une solution pouvant donner satisfaction à chacun.
- Si le règlement de la plainte sur place n'a pu trouver une solution acceptable et/ou si, pour quelque raison que ce soit, le participant n'est pas en mesure de communiquer sa plainte au responsable de groupe, il peut l'adresser par lettre recommandée à Vacances Vivantes asbl endéans les 4 semaines après le séjour. Passé ce délai, la plainte n'est plus recevable.

En cas de litige, les tribunaux de Bruxelles sont compétents.

CARTE DE MEMBRE

Article 14 :

La carte de membre de l'organisation donne droit de participer à ses activités. La cotisation annuelle se monte à 2,50 € et est comprise dans les prix publiés. Litiges : seul le Tribunal de Commerce de Bruxelles est compétent.

PHOTOS

Article 15 :

Après les séjours, des photos de jeunes pourraient être publiées dans notre brochure, sur notre site web et nos réseaux sociaux. En vous inscrivant à l'une de nos activités, vous acceptez la publication de ces photos. Dans le cas contraire, nous vous demandons de nous le communiquer.

RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES (RGPD)

Article 16 :

Vacances Vivantes asbl collecte les données des voyageurs conformément au règlement (UE) 2016/679 (« RGPD »).

Les données à caractère personnel qui nous sont communiquées sont nécessaires au traitement de la réservation et à l'exécution du contrat (article 6, paragraphe 1er, b) du RGPD). Il se peut qu'à cette fin, nous partagions les données avec nos partenaires. Nous faisons toujours appel à des partenaires garantissant un niveau similaire de protection, comme prévu dans le RGPD. Nous pouvons également utiliser ces données, avec le consentement du voyageur, pour lui envoyer des offres promotionnelles ou commerciales par e-mail ou par la poste. En outre, les données sont communiquées au SPF Intérieur et aux prestataires de services comme visé et en exécution de la loi du 25 décembre 2016 relative au traitement des données des passagers qui transpose la directive 2016/681 du 27 avril 2016 relative à l'utilisation des données des dossiers passagers pour la prévention et la détection des infractions terroristes et des formes graves de criminalité, ainsi que pour les enquêtes et les poursuites en la matière. Les données sont conservées pendant 8 ans à compter du 1er janvier suivant la date du retour. À titre de personne dont les données sont collectées, le voyageur a un droit d'accès, de rectification, de suppression et d'opposition. Ces droits peuvent être exercés par e-mail ou par lettre, avec mention du nom, du prénom et de l'adresse, ainsi que du motif de la prise de contact. Le voyageur peut s'adresser à l'organe de contrôle compétent s'il veut introduire une réclamation concernant la collecte et le traitement de ses données.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES ASSURANCES

ASSURANCE ACCIDENTS ET ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE INCLUSES

Vacances Vivantes asbl a souscrit les assurances suivantes:

- L'assurance accident, qui couvre la différence entre les frais réels et le remboursement de la mutuelle.
- L'assurance responsabilité civile pour les dommages causés à des tiers par une erreur ou une négligence de l'organisation et de ses employés, participants et bénévoles. Les bénévoles et les participants entre eux sont également considérés comme des tiers.

Les conditions avec les extensions et les éventuelles limitations des assurances susmentionnées peuvent être consultées sur demande.

ASSURANCE ASSISTANCE INCLUSE

Pour les séjours à l'étranger, une assurance assistance a été souscrite, permettant un rapatriement sûr du participant lors de situations graves (maladie ou accident, sans antécédents au séjour). Seule la direction de Vacances Vivantes asbl décide de l'endechement de la procédure de rapatriement. Le participant qui le souhaite peut souscrire une assurance personnelle complémentaire chez son propre assureur de sa propre initiative.